ELECTIONS LEGISLATIVES — 23 JUIN 1968
VAL-D'OISE - 4e CIRCONSCRIPTION

POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



René RIBIÈRE

Croix de Guerre
Député du Val-d'Oise (1958-1968)
Rapporteur du Budget des Affaires Etrangères
à l'Assemblée Nationale

La France vient de vivre des journées dramatiques.

Dans notre pays si attaché à la liberté, à l'ordre et à la paix, une vague de violence s'est déchaînée.

La liberté de pensée, d'expression, de travail a été menacée et l'est encore. Derrière les drapeaux rouges et noirs, nous avons vu s'avancer le totalitarisme.

Nous avons vu aussi des hommes politiques de l'opposition bafouer la légalité républicaine et préparer un coup d'Etat qui nous aurait conduit à une dictature communiste.

Le Peuple Français dans son immense majorité ne voulait rien de cela. Après un moment d'angoisse et de stupeur, A L'APPEL DU GENERAL DE GAULLE, il a manifesté d'une façon éclatante, son désir d'ordre et de paix civile, en participant massivement au défilé du 30 mai de la Concorde à l'Arc de Triomphe.

Nous voulons toutes les grandes réformes nécessaires pour faire participer tous les citoyens aux décisions, si difficiles à prendre lorsqu'il s'agit de gouverner un grand pays moderne et de le maintenir dans la voie du progrès. Mais ces réformes ne se feront que dans L'ORDRE ET LA LEGALITE.

L'anarchie, le totalitarisme, c'est l'oppression et la misère pour tous les travailleurs, pour tous les citoyens, jeunes ou vieux, et d'abord pour les plus défavorisés.

Le moment est aussi venu de rassembler tous les Français patriotes et de prendre un nouveau départ en décidant en particulier une amnistie totale pour les faits se rapportant aux événements d'Algérie.

Face au communisme totalitaire et à la violence, face à leurs alliés de la Fédération, vous choisirez celui qui dans notre région défendra, comme il l'a toujours fait, la REPUBLIQUE, la LIBERTE, l'EGALITE et la PAIX CIVILE.

VOUS VOTEREZ TOUS POUR

René RIBIÈRE

SEUL CANDIDAT INVESTI PAR L'

Union pour la Défense de la République

René RIBIÈRE

Né le 21 janvier 1922, appartient à une vieille famille républicaine. Son arrière-grand-père fut préfet de l'Yonne en 1870, puis sénateur de l'Yonne, mandat électif qu'exerça également son grand-père, Marcel Ribière.

Arrêté par la Gestapo en 1943, René Ribière fut successivement détenu à la prison militaire de Bayonne puis au Fort du Hâ, à Bordeaux.

Nommé sous-préfet à la Libération, il fut révoqué en 1947 pour avoir manifesté sa fidélité au Libérateur du Territoire lors de la création du R.P.F.

René Ribière, dont l'attachement au Général de Gaulle ne s'est pas démenti durant les années difficiles, fut appelé à son Cabinet le 1er juin 1958 et nommé préfet hors-cadres.

Elu député de Seine-et-Oise le 30 novembre 1958, il fut réélu en 1962 et en 1967.

Il a toujours appartenu à la Commission des Affaires Etrangères où il exerça les fonctions de vice-président et de rapporteur du budget de ce département ministériel.



REMPLAÇANT EVENTUEL

Bernard LECLERC

Engagé volontaire à 20 ans, a combattu de 1946 à 1949 avec le Corps Expéditionnaire Français d'Indochine et a été décoré de la Croix de Guerre des T.O.E.

Arboriculteur, maire adjoint de Margency, Bernard Leclerc est marié et père de quatre enfants.

ILS N'ONT QU'UN SEUL DRAPEAU :

BLEU-BLANC-ROUGE

IMP. GUIGNET, 95-DEUIL-LA-BARRE

VU : LE CANDIDAT.